



# Assemblée générale

Soixante-neuvième session

**27<sup>e</sup>** séance plénière

Vendredi 17 octobre 2014, à 15 heures  
New York

*Documents officiels*

*Président :* M. Kutesa. . . . . (Ouganda)

*En l'absence du Président, M. Boureima (Niger),  
Vice-Président, assume la présidence.*

*La séance est ouverte à 15 h 10.*

## Points 62 et 12 de l'ordre du jour (suite)

### **Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique : progrès accomplis dans la mise en œuvre et appui international**

- a) **Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique : progrès accomplis dans la mise en œuvre et appui international**

**Rapports du Secrétaire général (A/69/161 et A/69/163)**

- b) **Les causes des conflits et la promotion d'une paix et d'un développement durables en Afrique**

**Rapport du Secrétaire général (A/69/162)**

### **2001-2010 : Décennie pour faire reculer le paludisme dans les pays en développement, particulièrement en Afrique**

**M. Maksimychev** (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Aujourd'hui, l'Afrique est engagée sur la voie d'une grande modernisation et d'une croissance

économique considérable. Nous sommes heureux de voir que nombre des pays de la région ont enregistré des changements notables ces dernières années. C'est principalement aux Africains eux-mêmes qu'en revient le mérite, et la Russie se félicite des efforts de la communauté africaine à cet égard.

Nous appuyons les mesures coordonnées conçues pour promouvoir le développement durable de l'Afrique. Nous considérons que les programmes du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) revêtent une importance majeure en la matière, et nous participons activement aux efforts concertés visant à fournir une assistance complète au NEPAD. Cela fait des décennies que nous faisons parvenir une aide directe à l'Afrique. Il est notoire que la Russie a déjà effacé plus de 20 milliards de dollars de dette des pays africains et, pour alléger davantage l'endettement à long terme des Africains, nous prenons diverses mesures, dont des accords fondés sur un programme d'échange dette contre développement. En avril, le Président Poutine a approuvé un nouveau concept pour la politique de la Fédération de Russie relative à la promotion du développement international, concept qui, lorsqu'il sera appliqué, permettra d'accroître notre participation à l'aide apportée à l'Afrique pour son développement. Nous élargissons régulièrement notre coopération commerciale et économique, notamment à des projets

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>).

14-57649(F)



Document adapté

Merci de recycler



d'investissement mutuellement bénéfiques. La formation est une composante clef de notre coopération et, aujourd'hui, plus de 6000 étudiants africains sont inscrits dans des institutions d'enseignement supérieur russes. Nous accordons également une grande importance à la sécurité alimentaire et à l'assistance humanitaire aux pays africains, et nous apportons une aide significative en matière de santé.

La propagation rapide du virus Ebola en Afrique et ses conséquences tragiques sont de plus en plus préoccupantes. Guidée par les principes de solidarité et d'humanité et par notre amitié avec les États africains, la Fédération de Russie s'affaire, depuis l'apparition des premiers signes de l'épidémie, à apporter une assistance financière et technique aux pays touchés. Nos médecins sont déjà actifs en Afrique et nous projetons en outre d'envoyer une aide humanitaire, de l'équipement, des fournitures médicales, des médicaments et des équipes de spécialistes pour seconder les programmes de l'ONU en Guinée, au Libéria et en Sierra Leone. Nous appuyons le rôle central de l'ONU dans les efforts mondiaux de lutte contre la maladie, et nous sommes prêts à participer davantage à la mise en œuvre des stratégies internationales de lutte contre l'Ebola, en coopération avec les gouvernements des pays touchés, les organismes des Nations Unies et d'autres partenaires.

L'une des principales conditions de la stabilité et du développement durable en Afrique est la capacité à prévenir et à régler les conflits. Nous nous félicitons de la réaction de plus en plus rapide que les Africains eux-mêmes opposent aux crises, puisqu'ils appréhendent mieux la situation et sont à même de proposer des méthodes d'intervention plus adaptées aux spécificités locales. Nous saluons les progrès accomplis par la création d'une architecture africaine de paix et de sécurité, dont les composantes charnières sont le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine, un système d'alerte rapide à l'échelle continentale et la Force africaine en attente.

Si nous sommes favorables à ce que la communauté internationale oppose une réaction opportune et efficace aux menaces et défis émergents qui pèsent sur la sécurité en Afrique, nous considérons inacceptable toute tentative d'imposer aux Africains des formules de règlement toutes faites; et une assistance extérieure, quelle qu'elle soit, ne doit être fournie que lorsqu'ils en ont fait la demande et avec leur consentement. Nous appuyons pleinement l'élargissement de la coopération de l'ONU avec l'Union africaine et les

entités sous-régionales en vue de prévenir et de régler les conflits et, à cet égard, nous prenons note de leurs efforts conjoints au Darfour et en Somalie, ainsi que concernant les relations bilatérales entre les deux Soudans. Il sera tout aussi important qu'ils mettent au point une action coordonnée s'agissant des situations de conflit au Soudan du Sud, en République centrafricaine, au Mali et en République démocratique du Congo.

En qualité de membre permanent du Conseil de sécurité, la Russie a apporté une grande contribution à l'élaboration des stratégies de la communauté internationale et aux mesures pratiques pour le renforcement de la paix et la sécurité en Afrique. Nous sommes prêts à élargir notre coopération pratique avec les États africains dans l'optique de renforcer leur capacité à faire face aux crises, notamment en continuant de former les soldats de la paix de l'Union africaine et les agents des forces de l'ordre des États africains. Notre pays participe à de nombreuses opérations de maintien de la paix des Nations Unies en Afrique et compte parmi les principaux fournisseurs de biens et de services à ces opérations, en particulier pour l'aviation civile.

La Russie accueille avec satisfaction le premier rapport du Secrétaire général consacré à l'examen de la concrétisation des engagements pris en faveur du développement de l'Afrique (A/69/163), sachant que nous partons du principe qu'un dialogue objectif aussi dépolitisé que possible et mené dans un cadre défini par le mécanisme de suivi de l'Assemblée générale, aidera à améliorer la stabilité régionale et à réunir les conditions propices à une croissance économique durable en Afrique.

**M. Balé (Congo) :** C'est avec un réel intérêt que ma délégation prend part à ce débat conjoint au titre du point 62 a) et b), consacré respectivement au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) : progrès accomplis dans la mise en œuvre et appui international, et aux causes des conflits et à la promotion d'une paix et d'un développement durables en Afrique. Je voudrais d'abord remercier le Secrétaire général pour la richesse et la densité des informations contenues dans les rapports publiés sous les cotes A/69/161, A/69/162 et A/69/163 qu'il nous a soumis au titre de l'examen de ce point.

L'examen des activités liées à la mise en œuvre du NEPAD nous donne l'occasion de louer les efforts de M. Ibrahim Mayaki qui, avec son équipe, s'emploie à donner une réelle visibilité à l'action du NEPAD pour la transformation de l'Afrique en un futur pôle de

croissance. En même temps, au moment où le présent débat clôt la Semaine de l'Afrique, je ne puis m'empêcher de réitérer mes félicitations au Secrétaire général adjoint, M. Abdelaziz Maged, dont je salue l'efficacité et le dynamisme à la tête du Bureau du Conseiller spécial pour l'Afrique. C'est ici que ma délégation voudrait en appeler au renforcement du mécanisme de coordination régionale des contributions du système des Nations Unies, institué par la résolution 66/293, pour qu'il assure ses fonctions dans les meilleures conditions possibles.

Il ne serait pas vain de rappeler que l'Afrique a connu de nombreuses initiatives et des programmes de développement sans lendemain. Suite à ces revers, les chefs d'État et de gouvernement africains ont décidé d'embrasser une vision commune du développement du continent, en s'imposant le défi de l'intégration régionale, de la croissance accélérée et du développement durable, de l'éradication de la pauvreté et de l'intégration de l'Afrique dans le processus de mondialisation. C'est de cette vision qu'est né, en 2001, le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique. Au moment où la communauté internationale s'apprête à adopter un nouveau programme de développement pour l'après-2015, il nous semble opportun d'apprécier à sa juste mesure le travail de cet organe de l'Union africaine chargé de la mise en œuvre des politiques et stratégies de développement du continent qu'est le NEPAD.

La semaine consacrée à l'Afrique, organisée sous la houlette du Bureau du Conseiller spécial pour l'Afrique, nous a suffisamment éclairés sur la projection du développement à long terme de l'Afrique d'ici à l'horizon 2063, l'Agenda 2063 de l'Union africaine, qui constituera une nouvelle voie vers l'intégration régionale et la renaissance africaine, cette Afrique que nous voulons bâtir. À cet égard, ma délégation note avec intérêt le nouvel engagement international pour un soutien en faveur de la mise en œuvre effective de cette vision de nos dirigeants dont l'Agence de planification et de coordination du NEPAD assurera l'opérationnalisation.

Ma délégation se reconnaissant dans la déclaration faite ce matin par le Représentant permanent du Malawi (voir A/69/PV.26), je m'interdirai donc de m'épancher sur les activités qui ont ponctué cette importante Semaine de l'Afrique, afin de concentrer mon attention sur le sujet du jour qui est le NEPAD et les causes des conflits en Afrique.

S'agissant particulièrement du NEPAD, je voudrais limiter mon propos à ce qu'il conviendrait de reconnaître comme l'appropriation des projets et programmes du NEPAD par le Congo, qui accorde une attention particulière à la mise en œuvre des programmes d'investissement adoptés dans le cadre du NEPAD et du Plan directeur consensuel des transports en Afrique centrale, y compris le réseau intégrateur de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale. Certes, les difficultés liées à la mobilisation des ressources constituent l'une des faiblesses et l'un des défis dans leur mise en œuvre, mais la volonté politique n'en demeure pas moins le ressort qui permet leur réalisation progressive. Toutefois, le Gouvernement maintient son engagement constant d'œuvrer à l'accélération de la mise en œuvre accélérée du NEPAD, notamment dans les domaines prioritaires des infrastructures, de l'agriculture et de la sécurité alimentaire, avec le Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine, et des ressources humaines. La mise en œuvre des projets structurants, en Afrique centrale particulièrement, traduit la volonté partagée des gouvernements des pays de la sous-région de faire du NEPAD un mécanisme dynamique d'intégration et de développement.

Ma délégation voudrait également saluer les progrès non moins importants enregistrés dans le domaine de la gouvernance en Afrique. C'est ici le lieu d'exprimer nos sentiments de fierté légitime à l'endroit du Secrétariat du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs dans le cadre du processus d'appropriation par les États des nouvelles règles d'auto-évaluation de l'Afrique pour la bonne gouvernance. Mon pays ne peut que se réjouir de compter parmi les tout premiers États à avoir adhéré à ce processus d'auto-évaluation et d'évaluation à son lancement en 2003. Depuis lors, la gouvernance progresse au Congo, comme vient d'en témoigner le récent Index Ibrahim pour la gouvernance africaine. Aujourd'hui le Congo fait partie des 13 pays africains qui ont progressé dans tous les domaines passés au crible de cette étude annuelle de la gouvernance sur le continent. Cette étude qui range le Congo parmi les bons élèves de la région d'Afrique centrale couvre les domaines ci-après : sécurité et état de droit, participation et droits de l'homme, développement humain et développement économique durable. Comme l'Assemblée le sait, l'Index Ibrahim pour la gouvernance africaine est publié chaque année par la Fondation Mo Ibrahim qui attribue une note à chaque pays en

étudiant 95 indicateurs, répartis en 14 sous-catégories et collectés par une trentaine d'institutions indépendantes.

Dans leur vision intégrée du développement, c'est fort à propos que les dirigeants africains ont inscrit dans la Position commune africaine sur le programme de développement pour l'après-2015, la paix et la sécurité comme un des piliers du développement durable, en relevant notamment le caractère indissociable entre la paix, la sécurité et le développement. La Position commune africaine préconise, pour lutter contre les causes profondes des conflits, d'œuvrer à l'élimination des inégalités économiques et sociales et de l'exclusion. Le renforcement de la bonne gouvernance inclusive, la lutte contre toutes les formes de discrimination et la construction de l'unité dans la diversité par le biais de pratiques et mécanismes démocratiques aux niveaux local, national et continental participent également de cette lutte. En fait, les causes des conflits, des violences et de l'insécurité enregistrés ici et là en Afrique peuvent aussi se nommer pauvreté, chômage et maladies endémiques, comme il faudrait le redouter dans le cas de l'épidémie d'Ebola.

La paix et la sécurité restent une préoccupation dans certains pays africains confrontés à des rebellions. Le continent fait face, par ailleurs de manière croissante, à de nouvelles formes de menaces sécuritaires telles que le narco-terrorisme, les activités de groupes extrémistes comme Boko-Haram qui sévit au Nigeria et au nord du Cameroun, et la piraterie maritime dans le golfe de Guinée notamment. C'est le lieu d'en appeler au renforcement de l'engagement de la communauté internationale aux côtés des pays concernés dans la lutte contre ces menaces. Ces fléaux dont nous convenons tous qu'ils entravent dangereusement le développement économique des pays du continent, mais aussi l'économie internationale dans son ensemble, nécessitent pour leur neutralisation, une réponse commune forte de la communauté internationale.

S'agissant des crises que traversent certains pays d'Afrique, il convient de se réjouir de l'implication de la communauté internationale, particulièrement l'Organisation des Nations Unies, aux côtés de l'Union africaine, des communautés économiques régionales et des États africains dans la recherche des solutions négociées aux différends et la mise en œuvre des opérations de paix. La manœuvre militaire multinationale dite « Loango 2014 », exécutée en ce moment dans la ville portuaire de Pointe-Noire au Congo par la Force multinationale d'Afrique centrale (FOMAC), s'inscrit

dans le cadre de l'Architecture africaine de paix et de sécurité de l'Union africaine. Cette opération organisée tous les deux ou trois ans dans l'un des pays membres de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) a pour but de renforcer les capacités de la FOMAC aux fins du déploiement des opérations de maintien de la paix et de la sécurité. C'est le lieu d'exprimer notre gratitude à tous les partenaires de la CEEAC qui accompagnent nos pays dans cette entreprise.

Comment ne pas évoquer la situation en République centrafricaine sans se préoccuper des développements tragiques de ces derniers jours. J'exhorte nos frères centrafricains et toutes les parties prenantes dans la crise qui sévit en République centrafricaine à renouer avec la dynamique créée par le Forum pour le dialogue politique et la réconciliation nationale, qui a eu lieu à Brazzaville (Congo) au cours du mois de juillet et qui a permis la signature d'un accord de cessation des hostilités. Je voudrais rappeler ici même l'engagement de la médiation internationale conduite par S. E. M. Denis Sassou-Nguesso, Président de la République du Congo, et réitérer en même temps le soutien de mon pays aux autorités de la transition et à la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine. Mon gouvernement condamne fermement toute attaque perpétrée contre les soldats de la paix.

Je saisis l'occasion qu'offre cette tribune pour faire écho de l'appel du Médiateur international ici même, le 26 septembre 2014, lors de la réunion de haut niveau sur la République centrafricaine. Il appelait alors à la communauté internationale à demeurer mobilisée en faveur de la Centrafrique avec le même engagement, car la République centrafricaine est un pays totalement détruit et qui a encore énormément besoin de l'assistance internationale pour se relever.

Comme le déclarent les dirigeants africains, l'Afrique ne devrait plus être un symbole de pauvreté et de troubles, mais plutôt devenir un continent intégré, prospère et stable, qui soit véritablement impliqué sur la scène internationale et dont les populations vivent en paix et en sécurité. C'est cette Afrique-là que nous voulons.

**M. Mahmoud** (Égypte) (*parle en anglais*) : L'Égypte s'associe à la déclaration prononcée par le représentant du Malawi au nom du Groupe des États d'Afrique (voir A/69/PV.26) et se félicite des trois rapports du Secrétaire général sur les questions

africaines publiés au titre du point 62 de l'ordre du jour, « Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique : progrès accomplis dans la mise en œuvre et appui international ». Je voudrais remercier le Secrétaire général et le Bureau du Conseiller spécial pour l'Afrique d'avoir établi ces trois rapports et des conclusions édifiantes qui y figurent.

Le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) reflète la décision de l'Afrique de prendre son destin en main. En tant qu'instrument de l'Afrique visant à réduire la pauvreté et à parvenir au développement durable, le NEPAD traduit les priorités africaines en programmes et projets spécifiques. Il concrétise ainsi la vision de l'Afrique sur des questions thématiques spécifiques : l'agriculture et la sécurité alimentaire, l'intégration régionale et les infrastructures, le développement humain, et l'information et la technologie des communications. Un nouvel élan a été imprimé au NEPAD, qui est devenu l'outil de la mise en œuvre de l'Agenda 2063 de l'Union africaine, la vision de l'Afrique pour l'intégration régionale et la renaissance africaine. L'Égypte, qui est fière d'être un membre fondateur, continue de soutenir le travail du NEPAD dans les différents programmes et activités thématiques, et appelle au renforcement de l'appui international pour la mise en œuvre de son programme.

Les délibérations de cette année sur la question coïncident avec les négociations sur le programme de développement pour l'après-2015 et sur les objectifs de développement durable. Alors que l'échéance des négociations se rapproche, il importe de souligner la nécessité d'intégrer les priorités africaines dans le nouveau programme. Aucun programme mondial de développement ne sera jamais couronné de succès s'il ne tient pas compte des priorités de l'Afrique visant à accroître la production économique, à créer des emplois et à éliminer la pauvreté en développant l'industrialisation, les infrastructures et l'agriculture. Le développement de l'Afrique requiert des ressources financières importantes et diversifiées, le transfert de technologies et le renforcement des capacités. Il est à noter que l'aide publique au développement doit demeurer l'épine dorsale du financement du développement. En outre, l'Afrique a besoin du soutien de la communauté internationale pour récupérer ses biens transférés illicitement. Nous nous réjouissons de la tenue prochaine, à savoir en juillet 2015, de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement, qui permettra d'aider le continent à cet égard.

L'épidémie d'Ebola qui sévit ces derniers mois nous rappelle une fois de plus les besoins particuliers de l'Afrique. Nous saluons les efforts déployés par le Secrétaire général, l'Assemblée générale et le Conseil de sécurité pour mettre sur pied la Mission des Nations Unies pour l'action d'urgence contre Ebola afin d'enrayer la propagation de l'épidémie, traiter les personnes infectées et éviter que l'Ebola ne devienne une pandémie mondiale. Pour réussir à vaincre le virus Ebola, la communauté internationale doit mobiliser dans les six prochains mois des ressources d'un montant total d'un milliard de dollars. Malheureusement, la majorité de ces promesses de dons n'ont pas encore été satisfaites.

L'épidémie d'Ebola met également en évidence la nécessité d'améliorer les systèmes de santé africains et de renforcer la résilience face aux urgences sanitaires. En outre, les efforts mondiaux de lutte contre le virus Ebola ne sauraient consister à placer les pays touchés en état de siège. Nous réaffirmons notre préoccupation face aux répercussions négatives sur les pays concernés de l'isolement provoqué par les restrictions commerciales et de voyage qui leur sont imposées. Ces mesures ne sont pas efficaces pour contenir l'épidémie, car elles entravent l'acheminement de l'assistance nécessaire aux pays touchés, les maintenant ainsi dans une situation difficile et empêchant leur relèvement.

Les efforts permettant de réaliser un développement durable et d'instaurer la croissance sont voués à l'échec s'ils ne s'accompagnent pas d'efforts sérieux visant à instaurer, maintenir et consolider la paix. À cet égard, nous saluons le rapport du Secrétaire général sur les causes des conflits et la promotion d'une paix et d'un développement durables en Afrique (A/69/162). Nous tenons également à mettre en exergue l'initiative africaine consistant à débarrasser l'Afrique des conflits, comme le stipule la Déclaration solennelle de l'Organisation de l'unité africaine/Union africaine de 2013. À cette initiative s'ajoute le travail réalisé par le Mécanisme africain d'évaluation par les pairs, qui témoigne de l'engagement de l'Afrique à améliorer la bonne gouvernance et le respect des droits de l'homme et des valeurs démocratiques.

Enfin, il importe de souligner la nécessité de maintenir et de consolider l'appui apporté à l'Afrique par le Bureau du Conseiller spécial pour l'Afrique, qui se trouve en première ligne pour faire avancer les questions africaines au sein du système des Nations Unies.

**M. Sarki** (Nigéria) (*parle en anglais*) : Tout d'abord, le Nigéria souhaite s'associer à la déclaration faite par le représentant du Malawi au nom du Groupe des États d'Afrique (voir A/69/PV.26).

Nous nous félicitons de ce débat très important sur le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD). Nous saluons aussi la vision et la sagacité dont ont fait montre les dirigeants africains en créant le NEPAD, qui est aujourd'hui le véritable organisme de la renaissance africaine. Nous félicitons le Secrétaire général pour les trois rapports importants qu'il a présentés sur les défis actuels et les perspectives d'avenir de l'Afrique. Ils permettent de mener une discussion honnête, constructive et critique, et de concevoir des scénarios et des structures en vue de l'adoption de mesures crédibles pour mettre en œuvre les politiques, programmes et activités qui soutiennent la vision africaine eu égard au développement durable, à la paix, à la sécurité, à la stabilité et au progrès. Il est donc intéressant que le débat d'aujourd'hui ait lieu alors même que nous sommes en train de définir les contours du programme mondial de développement pour l'après-2015 et que nous nous apprêtons à faire le bilan de la mise en œuvre des objectifs du Millénaire pour le développement qui arrivent bientôt à échéance.

Nous remercions M. Ibrahim Assane Mayaki, Secrétaire exécutif de l'Agence de planification et de coordination du NEPAD, des efforts qu'il déploie et de son leadership à la tête de l'Agence, de même que de sa détermination à la revigorer. Nous félicitons également M. Maged Abdelaziz, Conseiller spécial du Secrétaire général pour l'Afrique, de son inestimable dévouement à l'Afrique et à l'ensemble du système des Nations Unies. Nous remercions toutes les délégations qui ont pris la parole aujourd'hui pour exprimer leur solidarité avec l'Afrique, afficher leur préoccupation face à nos défis, et profiter des chances et des possibilités que notre continent a à offrir.

Comme toujours, nous sommes disposés à coopérer avec les États Membres pour faire progresser notre région et le monde entier. À cet égard, nous nous félicitons des diverses initiatives lancées dans les cadres de coopération régionale avec l'Afrique, comme par exemple les sommets entre l'Union européenne et l'Afrique et leurs conclusions; les sommets entre le Japon et l'Afrique et leurs réunions techniques; les réunions entre la Chine et l'Afrique et les initiatives qui en découlent; les sommets arabo-africains, dont le dernier s'est tenue à Koweït; et de nombreuses autres

initiatives bénéfiques qui montrent de manière concrète les divers aspects du travail du NEPAD et les aspirations de l'Union africaine.

Les conflits constituent les défis les plus importants auxquels notre continent est confronté actuellement. Le rapport du Secrétaire général sur les causes des conflits et la promotion d'une paix et d'un développement durables en Afrique (A/69/162) est donc un document fondamental dont le diagnostic et les prescriptions doivent être soigneusement examinés. À cet égard, le Nigéria note en particulier le lien établi par le rapport entre la paix, la sécurité et le développement. Sur ce point, le Nigéria est d'avis que les efforts déployés aux niveaux sous-régional, régional et international doivent s'intensifier afin d'étayer et de promouvoir les efforts nationaux de prévention et de gestion des conflits, comme préalables à la paix et au développement durables. Il importe au plus haut point de renforcer les meilleures pratiques et d'appuyer les programmes nationaux de réconciliation, de développement et de renforcement des relations au sein des communautés et entre elles.

Lorsqu'il est impossible d'empêcher un conflit d'éclater, les structures régionales de paix et de sécurité doivent être en mesure de réagir rapidement pour prévenir les atrocités de masse et les violations systématiques des droits de l'homme, et protéger les civils, les personnes vulnérables et les groupes des abus commis pendant la guerre. Comme il lui incombe en vertu de sa propre Charte, l'ONU doit pouvoir rapidement neutraliser toute menace à la paix et à la sécurité en Afrique, et mettre en œuvre toutes les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité afin d'empêcher qu'un conflit n'éclate et, le cas échéant, d'intervenir dans un conflit pour éviter les lourdes pertes en vies humaines et le dérèglement de la vie communautaire.

Le Nigéria a toujours privilégié les initiatives régionales pour régler les conflits en Afrique. Tout récemment, les quatre États membres de la Commission du bassin du lac Tchad ont organisé, avec la République du Bénin, une rencontre au sommet à Niamey, -dans votre pays, Monsieur le Vice-Président – pour discuter de la sécurité et du terrorisme dans notre sous-région. La réunion a été suivie, lundi dernier, par une rencontre des Ministres des affaires étrangères et de la défense de ces pays, au cours de laquelle des résolutions et des décisions ont été adoptées en vue de mettre sur pied une structure multidimensionnelle et multinationale de

lutte contre les problèmes transfrontaliers et les enjeux communs en matière de sécurité.

Les difficultés de l'Afrique dans le domaine de la paix et de la sécurité ne se limitent pas aux conflits. Il y a aussi des problèmes en matière de développement qui ont depuis longtemps une incidence sur la capacité et l'aptitude de l'Afrique à réagir aux menaces pesant sur la paix et la sécurité. Aujourd'hui plus que jamais, nous sommes confrontés à la menace d'une catastrophe, non pas d'origine humaine, mais relevant d'un phénomène naturel, à savoir l'épidémie à virus Ebola en Afrique de l'Ouest. Le monde est sous le choc face au danger que représente cette épidémie. Depuis longtemps, les effets dévastateurs du paludisme et d'autres maladies mortelles freinent les perspectives de développement de l'Afrique, notamment en ce qui concerne les ressources humaines et la productivité du travail.

Le sommet extraordinaire de l'Union africaine sur le VIH/sida, la tuberculose et le paludisme qui s'est tenu à Abuja les 15 et 16 juillet 2013 a adopté une résolution historique sur le renforcement des efforts visant à enrayer le paludisme et à éliminer d'autres maladies mortelles en Afrique. De toute évidence, l'épidémie d'Ebola à laquelle nous assistons aujourd'hui a rendu la situation en Afrique encore plus difficile. Les efforts internationaux doivent s'intensifier pour faire face à ce danger et pour contrer la menace que représente l'épidémie pour la sous-région, le continent et la planète entière, compte tenu de la vitesse exponentielle à laquelle le virus se propage. Nous n'avons d'autre choix que d'affronter ensemble ce danger qui menace notre existence-même et de faire cause commune face à ce fléau.

Plutôt que de stigmatiser et d'isoler les pays et les populations au sein desquels l'épidémie a éclaté, nos mots d'ordre devraient être la solidarité, la compassion et la compréhension, conjuguées à un appui rapide et en temps voulu à ces pays. À ce jour, le Nigéria a accordé 3,5 millions de dollars aux pays touchés d'Afrique de l'Ouest, après avoir lui-même éradiqué le virus qui avait été importé dans le pays. Nous continuerons à montrer compassion et solidarité vis-à-vis des pays touchés de notre région et à leur fournir l'appui dont ils ont besoin pour faire face à ce grave danger.

En ce qui concerne les priorités du NEPAD et le développement durable en Afrique, il nous faut mettre en relief les besoins du continent en matière d'infrastructures et élaborer des stratégies permettant

d'y répondre. L'Union africaine et le NEPAD ont mis au point des plans visant à satisfaire les besoins et adopté des politiques au plus haut niveau du continent en vue d'assurer l'intégration ferroviaire, terrestre et aérienne de l'Afrique, de même que son intégration électronique au moyen de la fibre optique et de systèmes de câblage sous-marin pour les télécommunications et l'Internet.

Selon un rapport de la Banque mondiale, c'est dans le secteur de l'énergie que les insuffisances de l'Afrique en termes d'infrastructures africaines sont les plus importantes aujourd'hui. Il est intéressant de noter que seule 24 % de la population africaine a accès à un approvisionnement en électricité constant et que 48 pays de l'Afrique subsaharienne, qui représentent environ 800 millions de personnes, produisent à peu près autant d'électricité que l'Espagne, qui ne compte que 45 millions d'habitants. L'ambitieux Programme de développement des infrastructures en Afrique (PIDA) s'attache bien évidemment à remédier à ce manque d'infrastructures en Afrique.

L'adoption par l'Union africaine de son Agenda 2063 représente une occasion historique de s'atteler aux priorités de l'Afrique sur le long terme dans les domaines des infrastructures, de l'industrialisation, de l'agriculture, du développement du capital humain et de la paix et la sécurité. Aussi souhaitons-nous que soient reconnus à l'échelle internationale les conclusions et les résultats issus des réunions de haut niveau organisées par l'Union africaine, le NEPAD et les différentes communautés économiques régionales d'Afrique en vue d'établir des partenariats durables pour la mise en œuvre des stratégies de développement du continent, conformément au partenariat mondial prévu par l'objectif 8 du Millénaire pour le développement et aux dispositions pertinentes du programme de développement pour l'après-2015 qui est en cours d'élaboration.

À cet égard, nous souhaitons réaffirmer l'importance de la position commune africaine, qui a été adoptée au plus haut niveau politique de notre continent pour tenir compte des priorités de l'Afrique dans le cadre de l'élaboration du programme de développement pour l'après-2015. Le rapport du Secrétaire général, qui fait le point sur la mise en œuvre des engagements pris à l'égard du développement en Afrique (A/69/162), est par conséquent hautement significatif et de la plus grande importance. Nous souhaitons réitérer notre volonté de coopérer avec le NEPAD et l'Union africaine pour renforcer l'intégration régionale et instaurer un marché

commun sur notre continent. Nous nous emploierons à encourager une plus grande participation du secteur privé à ce processus en offrant aux banques, industries, sociétés de commerce et autres entreprises locales la possibilité d'étendre leur présence et leurs activités à d'autres pays africains, de réduire leur dépendance vis-à-vis de facteurs externes et d'ouvrir les marchés africains aux entreprises africaines.

Enfin, comme nous l'a rappelé aujourd'hui M. Ibrahim Assane Mayaki, le Secrétaire exécutif de l'Agence de planification et de coordination du NEPAD, le NEPAD et le Mécanisme africain d'évaluation par les pairs sont les deux structures sur lesquelles repose le développement de l'Afrique. Ils constituent aussi les fondements de l'intégration régionale, de la paix et de la sécurité et du développement durable. Par conséquent, l'application et le respect des principes qui sont à la base de la bonne gouvernance, tels que les droits de l'homme, l'état de droit, la gouvernance démocratique fondée sur la constitutionnalité et la lutte contre la corruption et l'impunité, sont les corollaires indispensables du développement. Les observations du Secrétaire général sur ces questions sont très importantes. Elles sont également reprises dans les documents finals du Secrétaire général. Le Nigéria se félicite de ces observations et continuera de les mettre en pratique.

**M. Laassel (Maroc) :** Ma délégation est heureuse de participer à cette importante réunion de l'Assemblée générale consacrée au développement de l'Afrique, qui se déroule à un moment critique de préparation du programme de développement pour l'après-2015. J'associe ma délégation à la déclaration faite par le Malawi au nom du Groupe des États d'Afrique (voir A/69/PV.26). Nous exprimons également notre soutien au travail remarquable accompli par le bureau du Conseiller spécial du Secrétaire général pour l'Afrique, dont nous le félicitons comme, pour ses efforts inlassables en vue de faire avancer les intérêts du continent au sein du système des Nations Unies.

Les pays africains ont montré leur attachement à la stabilité politique et à la paix en tant que moteurs et catalyseurs du développement. Les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) ont donné une impulsion importante aux pays africains, qui leur a permis de réaliser des progrès remarquables dans le domaine du développement économique et social. Malgré les progrès obtenus, cependant, le continent africain est toujours confronté à ce jour à de nombreux défis pour atteindre ces objectifs.

Les efforts des pays africains ont été entravés par les multiples crises économiques et financières et celles liées à la montée des prix des produits alimentaires et de l'énergie, qui ont frappé le monde ces dernières années, ainsi que par l'aggravation des changements climatiques. La récente crise de l'Ebola et ses conséquences sur les perspectives de développement économique et social de plusieurs pays africains montrent à quel point il est nécessaire que la communauté internationale se mobilise davantage et à temps pour aider les pays du continent à mettre en place les conditions nécessaires à leur développement. Le Maroc, pour sa part, a exprimé sa solidarité avec les pays touchés par cette pandémie, en continuant à travers sa compagnie aérienne, Royal Air Maroc, à les desservir afin de lever l'isolement dans lequel ils trouvent, comme il a contribué par l'envoi de médicaments dans les pays affectés.

Les engagements de l'OMD 8 relatif au partenariat mondial pour le développement n'ont pas été tenus dans leur totalité, notamment en ce qui concerne le financement du développement, le transfert de technologies ou l'accès à des médicaments abordables, ainsi que des engagements de développement pour les pays les moins avancés, dont la majorité se trouvent en Afrique. Dans ce cadre, nous soulignons que l'aide publique au développement, qui est l'une des importantes sources de financement du développement, surtout pour les pays africains les moins avancés, devrait être davantage renforcée dans le cadre du programme de développement pour l'après-2015. La mise en œuvre complète et rapide des engagements en faveur du développement de l'Afrique devrait être une priorité, afin d'accélérer les progrès vers la réalisation des OMD sur le continent africain. Par ailleurs, les besoins particuliers de l'Afrique en matière de développement doivent faire partie intégrante du programme de développement pour l'après-2015.

La transformation des économies africaines par l'industrialisation, l'amélioration de leurs capacités de production ainsi que la promotion de leur croissance économique sont des facteurs décisifs si l'on veut faire sortir des millions d'Africains de la pauvreté et lutter contre le chômage des jeunes. La promotion de l'investissement, le développement des infrastructures, l'amélioration de l'accès aux marchés et les transferts de technologies sont des éléments clés pour permettre l'émergence économique des pays africains. Nous pensons que le renforcement du secteur privé contribuera à la diversification des économies africaines, à



l'amélioration de la valeur ajoutée et à la création de débouchés en matière d'emplois et de revenus.

Nous soulignons par ailleurs la nécessité de l'investissement productif, comme source importante de financement du développement, et son rôle catalytique dans la réalisation des objectifs de développement, en particulier l'élimination de la pauvreté. À cet effet, ma délégation se réjouit de la tenue, le 17 juillet, d'une réunion de haut niveau de l'Assemblée générale consacrée à la promotion des investissements en Afrique et à leur rôle dans la réalisation des objectifs de développement sur le continent.

Les changements climatiques sont un défi de taille pour le développement de l'Afrique qui nécessite des solutions globales pour en atténuer les effets et pour soutenir les efforts d'adaptation, grâce à un financement adéquat et aux transferts de technologies. L'économie verte qui a été mise en évidence à la Conférence des Nations Unies sur le développement durable et dans son document final (résolution 66/288, annexe), pourrait être un modèle important pour la réalisation des objectifs de développement durable et l'élimination de la pauvreté par la création d'emplois.

Les transferts de technologies sont essentiels pour aider les pays africains à réaliser les transformations économiques nécessaires qui leur permettent de promouvoir l'économie verte et d'agir adéquatement sur les trois axes de développement durable.

Le Maroc a toujours fait de la coopération Sud-Sud l'un des piliers de sa politique étrangère, en particulier avec les pays africains. Le Maroc est convaincu que seule une action commune fondée sur un engagement commun et une forte intégration régionale permettront aux pays africains de surmonter les défis du développement. C'est dans cet esprit que le Maroc a lancé des programmes de partenariat et de coopération avec les pays africains dans de nombreux domaines, tels l'éducation, la santé, les infrastructures, l'agriculture ou la formation professionnelle. En plus de la coopération engagée par le Gouvernement marocain, les entreprises privées marocaines ont également accru leurs investissements sur le continent.

Pour terminer, je tiens à souligner que le Maroc est déterminé à s'engager dans une coopération plus dynamique et active aux niveaux international et régional pour le développement de l'Afrique.

**M. Haniff** (Malaisie) (*parle en anglais*) : Je remercie le Président de l'Assemblée générale d'avoir organisé le présent débat conjoint.

La Malaisie s'associe à la déclaration faite par le Représentant permanent du Myanmar au nom de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (voir A/69/PV.26). Je remercie également le Secrétaire général des rapports détaillés qu'il a présentés au titre du point 62 de l'ordre du jour.

La Malaisie saisit cette occasion pour féliciter une nouvelle fois ses amis africains de la célébration, en 2013, du dixième anniversaire du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs et les progrès faits jusque-là. La célébration de ce dixième anniversaire a non seulement contribué à sensibiliser la communauté internationale et la diaspora africaine aux progrès réalisés en matière de gouvernance en Afrique, mais elle a également eu une importance accrue car elle a coïncidé avec le cinquantième anniversaire de l'Union africaine et le dixième anniversaire du Bureau du Conseiller spécial pour l'Afrique, chargé de promouvoir et d'appuyer au niveau mondial le développement de l'Afrique et le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD).

La Malaisie se félicite des progrès accomplis par les pays africains ces 10 dernières années, durant lesquelles ils ont mis en œuvre le Mécanisme africain d'évaluation par les pairs, initiative lancée dans le cadre du NEPAD. Ce Mécanisme a atteint ses objectifs : encourager et mettre en place une direction porteuse de transformation et un dialogue national constructif dans les pays africains grâce à un processus d'auto-évaluation ouvert et participatif. Le Mécanisme africain d'évaluation par les pairs a réussi à appuyer des politiques et pratiques permettant d'atteindre les objectifs de stabilité politique, de forte croissance économique, de développement durable et d'intégration économique sous-régionale et continentale accélérée fixés par le NEPAD. Bien qu'ils y participent à titre volontaire, les pays prenant part à ce processus sont de plus en plus nombreux à montrer que les pays africains attachent de l'importance au renforcement de leurs organes de gouvernance. La Malaisie espère qu'un plus grand nombre de pays africains participeront à ce processus à l'avenir, ce qui favorisera encore plus le développement de l'ensemble de l'Afrique. Nous espérons que tous ces efforts communs aideront nos amis africains à atteindre leurs objectifs.

La Malaisie accorde une très grande importance à ses relations et à sa coopération avec l'Afrique, s'agissant en particulier de la paix et de la sécurité, des échanges commerciaux, de l'investissement et du développement global de la région. Nous sommes vraiment convaincus que la coopération Sud-Sud, la solidarité et le respect mutuel ont amélioré les relations entre la Malaisie et les pays d'Afrique.

Comme nous pouvons le voir, l'accroissement des flux d'investissement direct étranger en provenance de pays du monde du Sud et à destination du continent africain jette les bases d'une coopération renforcée à l'avenir. Cela apparaît clairement dans le rapport de mars 2013 de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement sur l'essor du Brésil, de la Russie, de l'Inde, de la Chine et de l'Afrique du Sud ainsi que de l'Afrique, dans lequel il est indiqué que la Malaisie est, en Asie, la principale source d'investissement direct étranger en Afrique. La Malaisie a été le troisième investisseur le plus important en Afrique en 2011, derrière les États-Unis et la France, avec un investissement total sur ce continent de 19,3 milliards de dollars. Les investissements du secteur privé malaisien ont abouti à la création d'emplois plus décents et à un transfert accru des connaissances et des technologies et contribué à promouvoir l'Afrique comme destination dynamique d'investissements mondiaux.

Même si elle se félicite des progrès accomplis par de nombreux pays africains, la Malaisie est également consciente des problèmes et des difficultés auxquels se heurtent les pays africains pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement d'ici à 2015. À cet égard, la Malaisie tient à réaffirmer son appui et continue d'être un partenaire actif du dialogue avec l'Afrique, dans le cadre de la coopération Sud-Sud. La Malaisie coopère avec les pays africains, par la voie de cours techniques spécialisés dans le cadre du programme malaisien de coopération technique et d'initiatives de coopération triangulaire telles que l'initiative conjointe entre le programme malaisien de coopération technique, l'Agence japonaise de coopération internationale et l'Afrique. La Malaisie participe également à des programmes de coopération spécifiques avec des pays africains au sein de différents cadres de dialogue, avec la participation, notamment, du secteur privé à l'intérieur de la Malaysia South-South Association (Association malaisienne pour la coopération Sud-Sud) et la Malaysian South-South Corporation (Corporation malaisienne pour la coopération Sud-Sud).

Parallèlement à la célébration de la soixante-huitième Journée des Nations Unies qui a eu lieu à Kuala Lumpur en octobre 2013, le programme malaisien de coopération technique a reçu le prix OMD du Partenariat mondial pour le développement en reconnaissance de sa remarquable contribution aux objectifs du développement de l'Organisation. La Malaisie est fière d'avoir obtenu en 2013 un prix décerné par l'ONU pour ses contributions à la réalisation de l'objectif du Millénaire pour le développement 8, « Mettre en place un partenariat pour le développement ». Nous remercions les pays en développement qui ont sélectionné la Malaisie pour ce prix, qui est une reconnaissance des efforts qu'elle mène à l'appui des objectifs du Millénaire pour le développement.

La Malaisie tient aussi à réaffirmer sa volonté d'accueillir le prochain Dialogue sur le partenariat avisé dans le cadre du Dialogue international de Langkawi, à une date qui sera annoncée en temps voulu. Pour la Malaisie, le Dialogue sur le partenariat avisé est un bon moyen de poursuivre la coopération avec les pays africains en dehors du cadre bilatéral. La présence de la Malaisie au Dialogue tenu en Afrique et notre décision d'accueillir le Dialogue international de Langkawi démontrent notre appui continu au développement économique de l'Afrique. En accueillant ces dialogues, la Malaisie prolonge son attachement à promouvoir la coopération Sud-Sud en Afrique.

La Malaisie organise le Dialogue international de Langkawi depuis 1995. Le Dialogue a permis de forger des partenariats avisés entre les gouvernements et le secteur privé dans les pays du Sud. Depuis sa création, neuf dialogues de ce genre ont eu lieu dans le but de favoriser des partenariats avisés à tous les niveaux de la société, avec la mobilisation des dirigeants politiques, de la fonction publique, du monde des affaires, de la société civile, des médias et de la population dans son ensemble. Le succès du Dialogue international de Langkawi a encouragé les pays africains à organiser un dialogue similaire en Afrique australe, à savoir le Dialogue international de l'Afrique australe.

La Malaisie voudrait aussi faire part de sa vive préoccupation face à l'épidémie d'Ebola qui touche l'Afrique. La Malaisie a mobilisé des ressources pour garantir une intervention humanitaire adéquate sur le terrain afin d'enrayer efficacement l'épidémie. Dans le cadre de cet effort, le Premier Ministre malaisien a remis le 15 septembre un lot de 11 conteneurs chargés de 20,9 millions de gants médicaux devant

être distribués aux pays touchés. Le Libéria, la Sierra Leone et la Guinée recevront chacun trois conteneurs -chaque conteneur contient 1,9 million de gants – tandis que la République démocratique du Congo et le Nigéria recevront tous deux un conteneur. La Malaisie espère sincèrement que cette modeste contribution aidera à prévenir la propagation de l’Ebola et à sauver des vies. En conclusion, la Malaisie espère qu’un plus grand nombre de pays participeront à l’activité économique future de l’Afrique, pour consolider ainsi davantage le développement du continent dans son ensemble.

**M. Çevik** (Turquie) (*parle en anglais*) : Je tenons tout d’abord à dire combien nous sommes satisfaits de la programmation de cette importante séance et à remercier en particulier le Secrétaire général Ban Ki-moon de ses précieux rapports.

Nous sommes à une étape cruciale dans la formulation du programme de développement pour l’après-2015, il importe d’avoir une discussion exhaustive sur les moyens de réaliser et de financer le développement durable de l’Afrique. Compte tenu du lien direct qui existe entre paix, sécurité et développement, le règlement des conflits sur le continent africain servira aussi au mieux l’effort de développement dans la région. La Turquie, conformément à cette démarche et en tant que partenaire stratégique de l’Union africaine, appuie toutes les initiatives visant à prévenir les conflits et à instaurer la paix sur tout le continent.

La médiation peut s’avérer le moyen le plus efficace de prévenir et de gérer les conflits. La troisième Conférence d’Istanbul sur la médiation, tenue le 26 juin, a abordé la question du renforcement du rôle des organisations régionales dans la médiation. En effet, l’Union africaine et les organisations sous-régionales africaines ont prouvé leur volonté d’agir et déployé d’énormes efforts en matière de maintien et de consolidation de la paix afin de régler de nombreux conflits. L’Alliance des civilisations de l’Organisation des Nations Unies, que la Turquie copréside avec l’Espagne, est une autre initiative pouvant servir de catalyseur au dialogue et à l’interaction si nécessaires entre les différentes cultures et civilisations.

Étant donné que les deux tiers des pays les moins avancés (PMA) se trouvent en Afrique, aider les PMA et encourager l’investissement dans ces pays contribuera aussi à renforcer le développement de l’Afrique. La fourniture en temps voulu d’un appui international efficace et durable au Programme d’action d’Istanbul en faveur des PMA revêt une importance cruciale à cet

égard. La Turquie s’appête actuellement à accueillir, à Istanbul de nouveau, la conférence d’examen du Programme d’action d’Istanbul.

La Turquie est en faveur de solutions africaines aux problèmes africains. L’appropriation et la prise en main du processus par les pays africains et l’Union africaine sont essentielles pour garantir la paix, la sécurité et le développement durable sur le continent. La Turquie est devenue un partenaire stratégique de l’Union africaine en 2008. Nous comptons aujourd’hui 35 ambassades dans divers pays africains, et ce chiffre s’élèvera à 39 d’ici à la fin de l’année. Le nombre d’ambassades de pays africains à Ankara se situe depuis peu à 30, soit le triple de ce qu’il était il y a quatre ou cinq ans. Nous attendons maintenant avec intérêt le deuxième Sommet du partenariat Turquie-Afrique, qui doit se tenir en Guinée équatoriale les 19 et 20 novembre sous le thème « Un nouveau modèle de partenariat pour le développement durable de l’Afrique et la consolidation de l’intégration ».

La Turquie qui assumera la présidence du Groupe des Vingt à partir du 1<sup>er</sup> décembre œuvrera en faveur d’un système économique mondial plus représentatif, plus juste et plus démocratique pour tous. Le développement, notamment de l’Afrique, sera une priorité de notre présidence. La Turquie sera aussi en contact étroit avec tous ses partenaires, y compris l’Afrique, durant les préparatifs du tout premier sommet mondial sur l’aide humanitaire, prévu en 2016 à Istanbul.

Nous sommes profondément préoccupés par la crise que provoque l’épidémie à virus Ebola qui sévit actuellement dans les pays de l’Afrique de l’Ouest, et déplorons que plus de 4 000 personnes aient perdu la vie. L’Ebola se propage à une vitesse exponentielle, et l’épidémie, avec ses conséquences socioéconomiques, s’est d’ores et déjà transformée en une crise humanitaire menaçant la sécurité régionale et mondiale. Cette tragédie humanitaire mondiale constitue désormais un défi mondial qui ne peut être relevé que grâce à la coopération et à la solidarité internationales. Nous sommes prêts à appuyer pleinement l’Envoyé spécial David Nabarro dans sa mission et à coopérer avec tous les organismes et acteurs compétents au sein du système de coordination des Nations Unies mis en place par le Secrétaire général.

La Turquie a immédiatement réagi à cette crise et annoncera sous peu une aide financière supplémentaire. Nos agences nationales prévoient aussi de fournir une aide en nature aux pays les plus touchés, à savoir le

Libéria, la Sierra Leone et la Guinée. Nous envisageons actuellement de renforcer dès que possible notre appui par d'autres moyens disponibles, utilisant pour cela les canaux multilatéraux, notamment la Mission des Nations Unies pour l'action d'urgence contre l'Ebola, l'Organisation mondiale de la Santé et l'Union africaine.

L'engagement de la Turquie et son partenariat avec l'Afrique présentent un intérêt intrinsèque et ils vont donc se poursuivre sans fléchir à l'avenir.

**M. Kirbet** (Éthiopie) (*parle en anglais*) : Ma délégation voudrait tout d'abord s'associer à la déclaration faite par le représentant du Malawi au nom du Groupe des États d'Afrique (voir A/69/PV.26).

Ma délégation tient à remercier l'Organisation des Nations Unies d'avoir proclamé la semaine du 9 au 17 octobre 2014 Semaine du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), ainsi que le Secrétaire général de ses rapports sur ces deux importants points de l'ordre du jour et de son engagement et de son appui sans faille pour que les priorités africaines que sont le paludisme et le NEPAD fassent l'objet d'une attention sérieuse et d'un examen véritable dans le cadre des systèmes multilatéraux, comme les Nations Unies.

Ma délégation se félicite aussi de l'allocution liminaire prononcée par M. Ibrahim Mayaki, Secrétaire exécutif de l'Agence de planification et de coordination du NEPAD, qui a mis en exergue les progrès accomplis dans la mise en œuvre des projets de développement du NEPAD, les problèmes rencontrés dans ce processus et les mesures à prendre dans les années à venir. À cet égard, je tiens à remercier le Secrétaire général adjoint et Conseiller spécial du Secrétaire général pour l'Afrique, l'Ambassadeur Maged Abdelaziz, ainsi que son bureau, de leur appui constant aux efforts du NEPAD pour mettre en œuvre, en collaboration avec les autres fonds, programmes et organismes des Nations Unies et avec la Commission de l'Union africaine, les projets de développement en cours.

Dès sa création, le NEPAD a été chargé d'aider l'Union africaine à réaliser l'intégration économique sur notre continent. Comme le souligne le rapport, l'Union africaine a lancé une initiative de transformation économique sur tout le continent, principalement axée sur l'industrialisation et la modernisation de l'agriculture. Cette initiative a fait l'objet d'un débat approfondi entre les ministres de l'économie et des finances africains et les gouverneurs des banques centrales durant la

septième Réunion des ministres, qui s'est tenue en avril à Abuja (Nigéria). Les conclusions de ce débat vont se traduire en mesures concrètes, principalement grâce aux modèles de planification et de mise en œuvre dirigés par l'Agence du NEPAD. Le NEPAD, en collaboration avec les communautés économiques régionales, la Commission de l'Union africaine et la Commission économique pour l'Afrique, jouera un rôle central pour organiser l'action et mobiliser les ressources nécessaires afin d'opérer la transformation souhaitée des économies africaines à court terme et de mettre en œuvre l'ambitieux Agenda 2063 de l'Union africaine à long terme.

L'Éthiopie salue l'appui fourni par nos partenaires aux projets mis localement en œuvre dans les États Membres désignés comme prioritaires par le NEPAD. En matière d'agriculture et de sécurité alimentaire, l'Union a relancé ses efforts en vue d'éliminer la faim, de réduire la pauvreté et d'améliorer la sécurité alimentaire en créant le Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine. Cette initiative est étroitement liée aux changements climatiques et à la gestion des ressources naturelles. Ces initiatives et programmes reposent sur la participation locale et vont dans la bonne direction, même si leur rythme de progression n'est pas pleinement satisfaisant étant donné que les ressources mobilisées par le NEPAD ne suffisent pas encore à combler les insuffisances. À cet égard, il convient de consacrer toute l'attention voulue aux efforts déployés par le NEPAD et à l'appui fourni par ses partenaires, notamment l'ONU et ses organismes, afin de mobiliser les ressources qui s'imposent.

Il est évident que l'intégration économique et l'industrialisation ne seront pas complètes ni durables en l'absence d'infrastructure adéquate. En conséquence, l'Afrique a défini des projets ambitieux de développement des infrastructures par l'intermédiaire du Programme de développement des infrastructures en Afrique. Nous reconnaissons que chaque pays africain doit assumer la responsabilité de la mise en œuvre des programmes de développement des infrastructures du NEPAD, sans quoi il sera difficile d'intégrer nos économies grâce à la levée des restrictions mises en place aux postes-frontières. À l'évidence, l'Afrique n'est pas en mesure de mettre en œuvre à elle seule les 51 projets et programmes ni les 16 projets nationaux et régionaux d'infrastructures prioritaires qui ont été identifiés, pour financement, comme étant à effet positif rapide, comme l'indique clairement le rapport.

Il convient également de rappeler que le Comité des chefs d'État et de gouvernement chargé de l'orientation a, à plusieurs reprises, souligné la nécessité d'établir un partenariat entre l'Union et les institutions financières internationales pour mener à bien la mise en œuvre des très grands projets, sentiment qui est partagé par l'Assemblée. À cet égard, ma délégation accueille avec satisfaction l'Initiative Africa 50, de la Banque africaine de développement, qui vise à appuyer les efforts que déploie l'Afrique pour réaliser une croissance sans exclusive et un développement durable.

En Afrique, y compris dans mon pays, l'Éthiopie, nous travaillons dur pour mobiliser les ressources nationales afin de mettre en œuvre des projets de développement dont les avantages dépasseront nos frontières. Nous estimons donc que ces efforts doivent être renforcés par les partenaires de développement – pays donateurs et organisations multilatérales – car les besoins sont énormes et les ressources largement insuffisantes. Nous savons que l'économie mondiale a des réserves, en particulier dans le monde développé, et il ne faut donc pas manquer les occasions de contribuer aux programmes de développement de l'Afrique définis par le NEPAD. Nous espérons que nos partenaires renouvelleront leurs engagements à la lumière des problèmes financiers auxquels l'Afrique est confrontée actuellement afin que les recommandations qui figurent dans le rapport soient mises en œuvre.

Nous savons tous que la lutte contre le paludisme mobilise une attention politique et un appui financier considérables aux niveaux international, régional et national. Personne n'a oublié qu'en septembre 2008, nous nous sommes vivement félicités du lancement officiel du Partenariat Faire reculer le paludisme, dont l'Éthiopie estime qu'il a contribué à accélérer les progrès vers la réalisation des objectifs du Partenariat pour la période 2010-2015 en matière de maîtrise et d'élimination du paludisme. L'Éthiopie, qui fait partie de l'Afrique subsaharienne, a accompli des progrès considérables en matière de lutte contre le paludisme, qui est la principale cause de morbidité et de mortalité dans le pays.

Nous sommes l'un des premiers pays à avoir adopté le concept d'impact renforcé en matière de lutte contre le paludisme. Le Plan stratégique national pour la période 2006-2010, qui visait à renforcer rapidement les interventions en matière de lutte contre le paludisme afin de réduire de 50% l'incidence de la maladie, conformément aux objectifs du Partenariat Faire

reculer le paludisme, a été une grande réussite. Des quantités importantes et suffisantes de médicaments efficaces contre le paludisme et de kits de diagnostic sont distribuées dans toutes les régions touchées par le paludisme dans le pays. Plus de 57 millions de moustiquaires ont été distribuées depuis 2005 et la proportion de foyers concernés par la pulvérisation intradomiciliaire d'insecticide à effet rémanent est passée de 20% en 2005 à plus de 80% en 2013. Ces initiatives de renforcement sont mises en œuvre de manière agressive et efficace dans le cadre d'une démarche globale et grâce à l'intensification de la coopération entre les parties prenantes.

Selon une étude menée par l'Organisation mondiale de la Santé dans les régions situées à moins de 2 000 mètres d'altitude, on a enregistré une baisse très nette du nombre cas de paludisme, d'admissions et de décès dans toutes les tranches d'âge. Le nombre de cas de paludisme confirmés en 2011 a ainsi baissé de 66% chez les enfants de moins de 5 ans, et les nombres d'admissions et de décès liés au paludisme ont respectivement chuté de 81% et de 73%. Le niveau mensuel des indicateurs relatifs au paludisme a diminué et a moins fluctué suite à cette intervention. Les épidémies de paludisme reculent d'année en année, et on est arrivé à un stade où aucune épidémie n'est enregistrée au niveau national.

Par ailleurs, dans le secteur de la santé, nous avons formulé et mis en œuvre un certain nombre de politiques et de stratégies. Nous avons notamment mis en place des stratégies visant à garantir la gratuité des interventions sanitaires essentielles et à former et déployer plus de 38 000 agents de vulgarisation sanitaire pour institutionnaliser les services de santé communautaires afin de pouvoir poser un diagnostic et administrer un traitement contre le paludisme au niveau des postes sanitaires. Ces systèmes de soins de santé ont également permis d'augmenter le nombre de centres de soins, qui est passé de 4 000 en 2001 à 18 000.

Pour continuer à aller de l'avant, l'Éthiopie a récemment élaboré un nouveau plan stratégique de maîtrise et d'élimination du paludisme pour la période 2014-2020 dans le contexte du Plan national de développement du secteur de la santé. Ce plan, avec toutes les difficultés financières et exigences techniques qui l'accompagnent, a été communiqué au Fonds mondial et aux autres partenaires. L'Éthiopie compte sur l'appui technique et financier de la communauté internationale pour mettre en œuvre cette stratégie

nationale importante, qui contribuera sans aucun doute à intensifier nos efforts en vue de réaliser les objectifs du Partenariat pour la période 2010-2015 en matière de maîtrise et d'élimination du paludisme.

**M<sup>me</sup> Byaje** (Rwanda) (*parle en anglais*) : Pour commencer, je tiens à féliciter le Bureau du Conseiller spécial pour l'Afrique, le Mécanisme africain d'évaluation par les pairs de l'Union africaine et le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) des efforts qu'ils déploient pour assurer le succès de la Semaine de l'Afrique du NEPAD. Nous sommes particulièrement reconnaissants de tous les rapports qui nous donnent une vue d'ensemble des progrès accomplis par l'Afrique.

Le Rwanda fait sienne la déclaration prononcée par le représentant du Malawi au nom du Groupe des États d'Afrique (voir A/69/PV.26).

Alors que nous célébrons les conclusions de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable organisée en 2012, je voudrais m'associer aux orateurs pour féliciter le Président d'avoir choisi un thème qui va impulser notre programme de développement au cours des 15 prochaines années – « Élaborer et concrétiser un programme de développement porteur de transformation pour l'après-2015 ». Ce thème fait fond sur les immenses acquis obtenus sur la voie de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, bien que certains de nos pays n'aient pas réussi à atteindre leurs cibles avant la date butoir. Nous restons convaincus que le nouveau programme nous insufflera l'élan nécessaire pour poursuivre sur cette voie avec un espoir renouvelé car, au vu de la croissance soutenue qu'enregistre toute l'Afrique depuis peu, l'avenir se présente bien.

Aujourd'hui, nous sommes tous d'accord pour dire que l'Afrique est une terre riche de possibilités et qu'elle est en phase ascendante. Nous avons des raisons d'avoir foi en nous-mêmes, puisque l'Afrique est souvent qualifiée de région à la croissance la plus rapide, et accueille les économies les plus dynamiques. Nous avons de nombreuses raisons de nous réjouir, car nous revenons de loin. Nous pouvons laisser échapper un soupir de soulagement et convenir que le pire est derrière nous. Grâce à la liberté dont nous disposons pour façonner notre propre destinée, nous sommes mieux équipés pour nous atteler à forger un avenir décent pour nos populations. À cet égard, je voudrais féliciter chaleureusement l'Union africaine du processus consultatif auquel il nous a été donné de participer

avec l'élaboration de la Position africaine commune. L'Afrique a bénéficié d'une occasion précieuse de fixer son propre programme de développement et, au niveau continental, d'identifier ses priorités et les moyens de les concrétiser, dans l'intérêt de ses peuples. Il est temps maintenant que tous les Africains se lèvent de concert pour profiter de cette dynamique et continuer de s'efforcer ensemble d'instaurer un programme uni.

Je tiens à souligner que le programme du NEPAD soutient, en substance, que la force de l'Afrique tient dans ses habitants, lesquels constituent ses principaux atouts et investissements. Grâce à une approche ancrée sur la personne humaine et guidée par la Position africaine commune, l'Afrique saura sans aucun doute s'atteler à la lutte contre la pauvreté sous toutes ses formes. Dans la quête mondiale d'élimination de la pauvreté, toutes les nations s'efforceront de réduire les inégalités en veillant à ce que personne ne soit laissé pour compte. Cet effort revêt une signification plus profonde dans le sillage des nouvelles difficultés auxquelles l'Afrique est confrontée et qui exigent des actions unifiées pour faire en sorte que nos acquis ne soient pas réduits à néant – je veux parler des menaces émergentes que sont l'épidémie d'Ebola, les pénuries alimentaires, les changements climatiques et le terrorisme. Guidé à la fois par l'Agenda 2063 de l'Union africaine et par la Position africaine commune, le continent est prêt à s'embarquer sur une nouvelle voie, fortifié par les enseignements du passé.

Les priorités fixées par le programme du NEPAD dans les domaines de la santé, de l'éducation et de l'intégration de la problématique hommes-femmes sont mises en œuvre dans toutes les régions du continent. En outre, l'Afrique a compris que l'agriculture doit jouer un rôle charnière pour son développement, et le Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine a donné corps à cette prise de conscience. Pour assurer sa sécurité alimentaire, l'Afrique doit également suivre les principes énoncés par la Déclaration de Maputo et affecter une partie considérable de ses budgets nationaux à l'agriculture. L'accélération du développement de l'infrastructure sera un autre élément clef. Si l'on tient compte de tous les projets de développement de l'infrastructure qui visent à libérer le potentiel de croissance du continent, projets qui foisonnent aux niveaux national et régional dans des secteurs tels que le transport, l'eau, l'énergie et les technologies de l'information et des communications, nous voyons bien que l'Afrique est résolument lancée.

Les autres conditions préalables sont l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des jeunes, lesquelles, une fois garanties, aideront à catalyser l'action en impulsant et en améliorant la productivité. Parce qu'elles aident à générer une croissance sans exclusive, la participation et l'implication systématique des femmes et des jeunes dans les politiques nationales de développement sont vitales si nous voulons enregistrer de véritables progrès sociaux et économiques. Et si nous voulons garantir un avenir durable, nous devons souligner à quel point il importe de changer d'attitude pour ce qui est de nos habitudes de production et de consommation, car c'est cela qui permettra de préserver la planète. La protection et la prise en charge de l'environnement doivent être des préoccupations quotidiennes intégrées à tout ce que nous faisons. En outre, des gains durables ne pourront être obtenus que lorsque les nations prendront leur propre destinée en main, en tenant compte de leur identité nationale. Plus important encore, l'instauration, au cœur du développement durable, d'une gouvernance de bonne qualité et sans exclusive est également indispensable pour satisfaire les attentes des populations.

L'examen du programme de développement pour l'après-2015 appelle à un débat sur la consolidation de la paix, compte tenu des nombreux conflits intra-étatiques qui font rage en Afrique, et de la nature changeante de ces conflits qui ont pris une nouvelle dimension dans le sillage de la crise financière mondiale, puisque chacun s'emploie, aux dépens des autres, à s'arroger la part du lion des avantages économiques. Face au lourd tribut que ces conflits imposent aux civils, il est de la plus haute importance que nous nous penchions collectivement sur la manière d'aller au-delà de la gestion des conflits et d'investir dans la prévention. Je me dois d'insister à cet égard sur le rôle de premier plan qu'a joué l'Union africaine pour reconnaître que les acteurs nationaux et régionaux sont indispensables à l'élimination des causes sous-jacentes du conflit. À cet égard, il est impératif que chaque État mette sa propre stratégie au point pour aplanir les difficultés qui entravent le bien-être de sa population. Il est essentiel que les parties prenantes régionales s'impliquent dans l'élaboration des politiques et le renforcement des capacités visant à s'attaquer aux causes profondes des conflits si nous voulons garantir la paix et la sécurité. Enfin, l'ONU et la communauté internationale ont elles aussi un rôle à jouer pour prévenir les conflits et y mettre fin.

Pour terminer, je me dois de souligner que le programme de développement pour l'après-2015 ne

pourra pas être concrétisé si nous ne disposons pas des moyens de mise en œuvre idoines. Pour consolider leurs acquis et faire face avec résilience aux chocs externes, tous les pays doivent œuvrer de concert à renforcer la coopération internationale sur la base d'un partenariat mondial renouvelé en faveur du développement durable. En conséquence, il nous faut étayer l'intégralité de l'environnement propice et de la gouvernance mondiale nécessaires à la promotion du financement du développement durable. Il sera également indispensable d'encourager les plateformes public-privé et de mobiliser des fonds publics si nous voulons être en mesure d'assumer le coût du développement durable. Les partenaires du développement de l'Afrique devraient notamment contribuer à la transformation du continent en concrétisant tous leurs engagements.

Enfin, la véritable transformation est entre les mains de chaque nation, en fonction des efforts qu'elle consent pour mettre en place un climat à même d'attirer l'investissement privé. Pour conclure, je voudrais réaffirmer l'attachement du Rwanda aux efforts collectifs déployés pour que l'Afrique atteigne les plus hauts sommets.

**Le Président par intérim** : Conformément à la résolution 49/2 du 19 octobre 1994, je donne maintenant la parole à l'observateur de la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

**M. Lobry-Boulanger** (Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge) (*parle en anglais*) : Le débat d'aujourd'hui sur le point 12 de l'ordre du jour, qui porte sur le paludisme, nous donne l'occasion d'évaluer les progrès réalisés dans la lutte contre cette maladie et, pour la deuxième fois au cours de la présente session, de souligner l'importance cruciale d'infrastructures de santé solides et efficaces, élément essentiel des services de santé publique indispensable pour s'attaquer comme il se doit aux principales menaces sanitaires de notre époque, qu'il s'agisse de maladies non transmissibles, du virus Ebola ou du paludisme.

À quelques mois de l'échéance de 2015 fixée pour les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), nous pouvons affirmer que les efforts visant à combattre et à prévenir le paludisme ont contribué et continuent de contribuer à la réalisation de la plupart des OMD, en particulier les OMD 4, 5 et 6. Par exemple, la baisse du nombre de décès dus au paludisme a nettement contribué à atteindre la cible relative à l'OMD 4 visant à réduire de deux tiers, entre 1990 et 2015, le taux de

mortalité des enfants de moins de 5 ans. De même, des interventions faciles à mettre en œuvre, telles que le traitement préventif intermittent pendant la grossesse ou les moustiquaires imprégnées d'insecticide, ont eu un impact considérable sur l'amélioration de la santé maternelle en réduisant les cas d'anémie maternelle sévère, d'insuffisance pondérale à la naissance, de fausses couches et d'enfants mort-nés. En outre, le dernier rapport de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) sur le paludisme (A/68/854) confirme les progrès importants réalisés relatifs à l'OMD 6 :

« Entre 2000 et 2012, l'intensification de la lutte contre le paludisme a permis de réduire de 42 % le taux de mortalité mondial du paludisme, ce qui a épargné selon les estimations 3,3 millions de vies ... L'incidence des cas a été réduite de 25 % dans le monde et de 31 % en Afrique. » (A/68/854, par. 7).

Aujourd'hui, cette maladie reste concentrée dans 17 pays, où surviennent environ 80 % des décès dus au paludisme dans le monde. Ces pays se heurtent à de graves difficultés caractérisées par des communautés difficiles à atteindre, des infrastructures de santé faibles, ou par ces deux facteurs en même temps. Deux pays africains à eux seuls représentent environ 40 % des décès dus au paludisme dans le monde. Nous avons néanmoins fait des progrès. Toutefois, les succès enregistrés récemment en matière de prévention du paludisme et de lutte antipaludique sont fragiles, et seuls un engagement ferme sur le plan financier et politique et le renforcement des politiques nationales, des plans opérationnels et de la recherche permettront de les préserver.

Faisant écho à la résolution 68/308 sur le paludisme adoptée récemment, la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR) invite les pays impaludés à envisager d'adopter et de mettre en œuvre le Cadre d'action multisectorielle contre le paludisme, élaboré par le Partenariat Faire reculer le paludisme et le Programme des Nations Unies pour le développement. Par ailleurs, nous encourageons à tous les niveaux la collaboration régionale et intersectorielle, tant publique que privée, en particulier dans les domaines de l'enseignement, de la santé, du développement économique, de la collecte des données et de l'environnement, afin d'avancer dans la réalisation des objectifs de la lutte antipaludique.

Nous réitérons notre appel pour que des efforts internationaux soient déployés en vue d'accroître les

investissements dans des initiatives de recherche et développement afin d'avoir une longueur d'avance sur les moustiques et les parasites. En outre, les pays impaludés, les partenaires de développement et la communauté internationale doivent appuyer le remplacement rapide des moustiquaires imprégnées d'insecticides de longue durée conformément aux recommandations de l'OMS relatives à la durée de vie utile de ces moustiquaires, le but étant de prévenir le risque de résurgence du paludisme et d'éviter que les acquis obtenus jusqu'ici ne soient réduits à néant, comme c'est le cas dans le bassin du Mékong en Asie du Sud-Est.

La Fédération se félicite des objectifs fermes et ambitieux contenus dans le rapport du Groupe de travail ouvert de l'Assemblée générale sur les objectifs de développement durable (A/68/970), en particulier l'objectif ambitieux sur la santé qui y figure. Nous saluons l'objectif zéro sur le paludisme, et nous tenons à souligner l'importance d'infrastructures de santé solides pour répondre aux besoins de santé aux niveaux national et régional. Les crises sanitaires actuelles nous ont appris que l'on doit non seulement remédier aux effets d'une situation d'urgence en matière de santé, mais s'occuper également de la question de la capacité structurelle sous-jacente des systèmes locaux – leur capacité à accéder aux médicaments et vaccins essentiels et abordables et à payer, recruter, développer, former et maintenir un personnel de santé compétent. Ce n'est que grâce à des mécanismes d'alerte précoce et à des moyens d'intervention adéquats que les États pourront faire face aux risques sanitaires aux niveaux national et mondial, tels que la flambée actuelle et dévastatrice de la maladie à virus Ebola.

La lutte contre le paludisme menée par la FICR repose sur la mobilisation sociale, des activités de communication visant à modifier les comportements, la distribution de moustiquaires imprégnées d'insecticide de longue durée aux ménages, que nous aidons en outre à les installer. La FICR appuie également les Ministères de la santé de certains pays, comme le Kenya, où la Croix-Rouge kényane est un partenaire clef du Ministère de la santé, en procédant à des interventions de prévention du paludisme et de lutte contre le paludisme dans plus de 100 villages difficiles d'accès dans l'ouest du pays, dans les régions côtières et dans la vallée du Rift grâce à sa stratégie de prise en charge à domicile du paludisme.

La Fédération estime que les programmes qui donnent aux communautés les moyens de lutter contre le paludisme sur tous les fronts font partie de la formule



gagnante permettant de venir à bout de la maladie, d'atteindre ces populations éloignées et de faire de l'objectif ambitieux d'éliminer le paludisme d'ici à 2030 une réalité. Lorsque les volontaires qui œuvrent au sein des communautés sont équipés et ont les moyens de partager leurs connaissances et de proposer des options de prévention et de traitement, les populations locales se transforment en premiers intervenants dans la lutte contre ce fléau ancien.

La Fédération estime que grâce à la technologie mobile, les médias sociaux peuvent aussi être un allié précieux permettant de transmettre aux communautés des messages ayant trait à la santé. En Asie par exemple, les médias sociaux sont en train de changer fondamentalement la façon dont les habitants de la région communiquent. Plusieurs sociétés nationales asiatiques – telles que les Sociétés de la Croix-Rouge du Cambodge, du Laos et du Viet Nam – ont fait des progrès considérables en exploitant le potentiel des médias sociaux et utilisent maintenant des technologies Internet et mobiles pour renforcer leur communications, leurs échanges et les activités de prévention du paludisme avec les collectivités qu'elles servent.

Pour terminer, la Fédération tient à souligner la nécessité d'établir des partenariats plus robustes et de garantir des financements durables en vue de faire des progrès supplémentaires; de mettre en place des infrastructures sanitaires plus solides et plus efficaces; d'adopter des politiques nationales et régionales afin de fournir aux communautés les connaissances et le matériel nécessaires pour prévenir et traiter la maladie; de renforcer la reconnaissance, l'appui et les investissements accrus en faveur des solutions et des mesures de proximité; et d'investir dans la recherche opérationnelle en vue de mettre en place des programmes de lutte contre le paludisme fondés sur des données factuelles, efficaces et économiquement rationnelles.

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) :  
Nous avons entendu le dernier orateur dans le débat sur ces questions.

L'Assemblée générale a ainsi achevé la phase actuelle de l'examen des points 62, 62 a), 62 b) et 12 de l'ordre du jour.

*La séance est levée à 16 h 40.*